

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES PARENTS POUR L'INSCRIPTION

- L'état civil de l'enfant et des parents
- L'adresse, le téléphone du domicile et du lieu de travail des parents
- Les noms et adresse des personnes pouvant être jointes en cas d'empêchement des parents et susceptibles de reprendre l'enfant (après vérification d'identité et avec l'accord préalable des parents le jour même).
- La mise à jour des vaccinations obligatoires pratiquées à l'entrée de la micro-crèche.
- Les vaccinations obligatoires sont diphtérie, tétanos, polio. Le BCG, coqueluche, haemophilus B, rougeole, oreillons, rubéole, hépatite B et anti pneumococcique ne sont pas obligatoires mais vivement recommandés.
- La carte d'immatriculation à la sécurité sociale.
- Un justificatif de domicile.
- Le dernier avis d'imposition,
- Les 3 dernières fiches de paie.
- Pour les parents : divorcés acte de jugement,
- Le contrat d'accueil dûment complété et signé avec acceptation du règlement intérieur et du projet d'établissement (voir liste complète dans le dossier d'inscription)
- une attestation assurance responsabilité civile,
- Le numéro allocataire
- Autorisation droit à l'image.
- Autorisation de sortie.
- Attestation aptitude à la vie en collectivité.
- Une ordonnance datant de quelques jours pour l'administration d'antithétique.



M C CONSULT

Et votre micro-crèche prend vie!

Accompagnement à la création de micro-crèches

- Frais inscription de X euros non remboursés en cas d'annulation des parents.
- X chèque de dépôt de garantie correspondant à 2 mois de garde (chèques non encaissés et/ou encaissé).
- Pour les familles monoparentales une attestation de situation familiale sera demandée (Exemple : Attestation CAF parent isolé).

Les justificatifs concernant l'état civil et la situation médicale de l'enfant doivent être fournis.